



MOTION de la Commission Exécutive de la Section Fédérale des Assurances de la FEC-FO réunie les 18 et 19 janvier 2016 :

La Commission Exécutive de la Section Fédérale des Assurances de la FEC-FO apporte son soutien total aux salariés, syndicalistes de chez GOOD YEAR condamnés à 24 mois de prison dont 9 fermes.

Alors que la violence est celle des patrons qui licencient à tour de bras, ce « jugement » est une provocation inacceptable et révoltante.

La Commission Exécutive de la Section Fédérale des Assurances de la FEC-FO propose que l'unité soit réalisée afin d'arrêter cette vague de répression qui s'abat sur l'ensemble des militants qui résistent face à la violence patronale et gouvernementale.

Nous exigeons l'annulation immédiate des condamnations et l'abandon des poursuites à l'encontre des salariés de GOOD YEAR.

Paris, le 19 janvier 2016